ments similaires, vend ou plus offrant des marcos en de fer et de cuivre dont on ne peut plus faire usage. Cette ferraille, sans avoir la même valeur que les métaux travaillés, n'en est pas moins fort appréciée et recherchée par de nombreux amateurs.

Il y a quelques mois, à la suite d'un inventaire, fait dans tous les ateliers de la porte d'Arras, on s'aperçoit que des tourneurs de cuivre, dont la quantité dont il peut faire usage à la connaissance d'un wagon ordinaire, n'existaient plus et avaient disparu comme par enchantement.

Ce cuivre avait dû envoyé un magasin des expéditions, ainsi qu'en témoignait le talon du registre à souche, c'était, à n'en pas douter, dans ces parages qu'il avait été habilement soustrait. On interroges le chef des expéditions, Louis Hermet, âgé de 40 ans, domicilié rue de Metz, 48, à Thumesnil, qui, le plus naturellement du monde déclare ne pas en avoir entendu parler.

Ses déclarations jugées suspectes, on ne s'en tenait pas là et l'un présentait cuvelist le concierge qui sans pouvoir affirmer, il y a quelque part de ses soupçons et recueillait quelques jours, il était avéré de l'établissement plusieurs cantons de ferraille à l'adresse de M. Emile Faleize, boulanger, marchand de métaux, 2 bis, rue de Juliers.

Ces fréquentes livraisons, ajoute-t-il, m'ont paru suspectes, mais comme c'est un client de la maison, je n'ai pas cru devoir contrôler les marchons de son contremaître Constant Salze, employé de M. Boucan, et domicilié rue du Croquet, 8.

La directeur de l'usine, qui mandé lui même Pangéon, en service depuis, et, arrêtant à son investigations, attendait sous l'orme le moment de pincer en flagrant délit les auteurs de détournements.

Il s'étendit pas longtemps, car le lendemain même il surprenait le camionneur Salze à l'instant où, conduisant un véhicule, il allait franchir la grille de l'usine.

Il lui demande de lui présenter le feuille qu'on arrache au pavé cas de registre à souche et qui, tout en servant à régulariser les écritures, sert de reçu au portiers.

Désorientanné, l'ouvrier balbutie et après bien des hésitations retire de sa poche un papier signé du chef des expéditions, Louis Hermet, et par lequel celui-ci réclamait à Emile Faleize le prix de la marchandise qu'il lui cédait à l'amiable.

Sans rien laisser paraître de sa découverte, le directeur vérifiait les livres du chef des expéditions. Sa surprise en changea en stupéfaction, car le vol ne se chiffrait pas à quelques centaines de kilos, mais bien à des milliers.

Ses recherches établissent suffisamment la culpabilité des trois personnages en cause, il en informait aussitôt le parquet.

M. Gaillinger, commissaire aux délégations judiciaires, sur la demande de M. Hermant, juge d'instruction chargé de cette affaire, mandait hier vers 5 heures Louis Hermet et Constant Salze, qui, pressés de questions, avouaient avoir pratiqué ces détournements depuis plusieurs années.

Louis Hermet, dont un des enfants est décédé depuis quelques jours, et dont on entre en danger de mort, a été laissé en liberté.

Constant Salze, qui touchait pour le transport une forte commission et pouvait avoir les bénéfices, a été remis en liberté provisoire.

Emile Faleize, dont les ateliers sont situés rue de Cavrin, a été arrêté dans le courant de mardi et incarcéré à la maison d'arrêt.

Faleize, qui ignore les aveux de ses complices, nie énergiquement toute participation aux détournements que l'on peut évaluer à 15.000 francs environ.

Les habits de nos amis sont nos habits. — Les nommés Serré Théodore et Debaque Jean-Baptiste, tous deux garçons de bureau en service de M. Decquart, cultivateur à Sainte-Catherine, occupent chez ce dernier la même chambre à coucher. Dimanche dernier, Serré qui aime à fêter le dive bouteille, commença une bombe qui dura trois jours durant lesquels il ne travailla pas. Son patron lui ayant adressé des remontrances à ce sujet, Serré le prévint qu'il quittait la maison.

Il partit donc, mais emporte avec lui un pantalon et un gilet appartenant à M. Debaque. Celui-ci s'en aperçut hier à midi et se mit aussitôt à la recherche de son peu complaisant camarade. Sachant qu'il avait une chambre à Lille, au 141 de la rue de Juliers, il alleit s'y rendre quand, en passant devant la maison d'un brocanteur de cette même rue, il aperçut à la vitrine son pantalon et son gilet.

Il entre et apprit par ce commerçant que les vêtements avaient été achetés par lui, le matin, pour 2 francs à un individu dans le signalement duquel M. Debaque reconnut Serré. M. Debaque est venu porter plainte à M. le commissaire de police de 6e arrondissement, rue d'Isne; celui-ci a fait arrêter le voleur qui n'avait déjà plus sur lui que cinq francs. le reste ayant servi à payer les nombreuses consommations par lui absorbées.

Ouvrons l'œil ! — Protiest de mouvement commercial qui a lieu sur la place Saint-Martin, point terminus de nombreux messagers. Un malfaiteur a dérobé dans la poche de l'estaminet de la *Rue d'Or* une barre de bronze pa cent environ trente kilogs et valant une centaine de francs. C'est au moment où on devait le transporter chez le destinataire qu'on s'est aperçu du vol.

— Dans la soirée de mardi, vers six heures, tandis que M. Frédéric Lavesux, demeurant rue Gambetta, 212, cambonnier chez M. Brouto, était entre chez M. Dereux, pharmacien rue Nationale, pour y déposer une caisse, un voleur s'est emparé de lui dérober un sac contenant un colis d'une vingtaine de kilos et qui devait être porté chez M. Reignes, pharmacien, place de Lion-d'Or.

— M. Nicolas Lacaillette, carnetot, demeurant rue de Paris 222 qui, mardi matin, se trouvait sur le marché des Halles Centrales, a été victime lui aussi à habiles voleurs. Il avait déposé par terre, pour aller causer à un de ses amis, une boîte contenant de la laisse bijouterie, quant, à son retour, il constata avec stupéfaction qu'on le lui avait enlevée. M. Lacaillette, qui évalue à deux cents francs le préjudice causé, a déposé une plainte.

Bagarre rue de Cambrai. — Alphonse Chevalier, âgé d'une trentaine d'ans, qui, on le connaît pas jusqu'ici de domicile, entrait lundi soir, vers neuf heures, chez M. Désiré Depaepe, cabaretier rue de Cambrai, 4, et se faisait servir plusieurs consommations, qu'il refusait ensuite de payer.

Quatre individus, entrés pendant la discussion entre le cabaretier et Alphonse Chevalier, connaissant ce dernier du coin point s'entrer deux son relue et il se rendit à leurs raisons. Mais bientôt eux mêmes, après avoir liquoriété force étapes, émirent la prétention de ne pas en acquitter le montant.

M. Depaepe apprécie ces clients pas commodes. Ils parurent d'abord accepter sans protestation cette expulsion, mais à peine n'étaient-ils éloignés de 200 mètres qu'ils revinrent en lurieux. Sont sonter la porte et, rentrant à nouveau dans le cabaret, y brisèrent une chaise.

M. et Mme Depaepe avaient passé un nouvel quart-d'heure si un cabaretier de la rue de Meubeuge, M. Declercq, n'était venu à leur secours. Cependant, avant de fair, les chaises parte lancèrent une chaise dans une glace qui fut complètement brisée.

M. Depaepe, qui évalue à une quarantaine de francs les dégâts causés par les auteurs de ce scandale a informé M. Pouneyoy, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Un pocherd. — Mardi soir, Marie Lacaille, qui était en état d'ivresse, entra à l'estaminet Bonnet, 203, rue Solférino, et demanda un genièvre.

Le cabaretière le lui ayant refusé, notre pocharde prit en vengeance une table et le lance à travers l'estaminet; ce coup fait, elle barre précipitamment Mme Bonnet; qui dut appeler des agents pour expulser de chez elle Marie Lacaille. Celle-ci a été enfermée en violon du 6e arrondissement.

Précoces voleurs. — Les jeunes Verhruggen François, 10 ans et demi, rue Monge, et Baillieul, 5, et Mislenne Léon, 12 ans et demi, rue Au Vent, cité Pesse, 7, ont été arrêtés pour vol de neuf kilos de charbon à la gare de Fives. Ils ont été laissés en liberté provisoire.

Emile Faleize, dont les ateliers sont situés rue de Cavrin, a été arrêté dans le courant de mardi et incarcéré à la maison d'arrêt.

Faleize, qui ignore les aveux de ses complices, nie énergiquement toute participation aux détournements que l'on peut évaluer à 15.000 francs environ.

Les habits de nos amis sont nos habits. — Les nommés Serré Théodore et Debaque Jean-Baptiste, tous deux garçons de bureau en service de M. Decquart, cultivateur à Sainte-Catherine, occupent chez ce dernier la même chambre à coucher. Dimanche dernier, Serré qui aime à fêter le dive bouteille, commença une bombe qui dura trois jours durant lesquels il ne travailla pas. Son patron lui ayant adressé des remontrances à ce sujet, Serré le prévint qu'il quittait la maison.

Il partit donc, mais emporte avec lui un pantalon et un gilet appartenant à M. Debaque. Celui-ci s'en aperçut hier à midi et se mit aussitôt à la recherche de son peu complaisant camarade. Sachant qu'il avait une chambre à Lille, au 141 de la rue de Juliers, il alleit s'y rendre quand, en passant devant la maison d'un brocanteur de cette même rue, il aperçut à la vitrine son pantalon et son gilet.

Il entre et apprit par ce commerçant que les vêtements avaient été achetés par lui, le matin, pour 2 francs à un individu dans le signalement duquel M. Debaque reconnut Serré. M. Debaque est venu porter plainte à M. le commissaire de police de 6e arrondissement, rue d'Isne; celui-ci a fait arrêter le voleur qui n'avait déjà plus sur lui que cinq francs. le reste ayant servi à payer les nombreuses consommations par lui absorbées.

Agression nocturne. — La nuit dernière, M. Auguste Dewasse, demeurant à Fives, passant rue de la Chaude Rivière, a été assailli par deux individus qui lui ont dérobé son porte-monnaie contenant vingt-quatre francs.

Bulletin sanitaire. — La bureau d'hygiène nous fait parvenir aujourd'hui la statistique de la 43e semaine, c'est-à-dire du 21 au 27 octobre.

Durant cette période, on a enregistré 96 naissances, 65 décès et 25 mariages.

Les décès sont surtout attribués à la tuberculose pulmonaire (13 morts); l'apoplexie cérébrale (3) et le cancer (6). Sur les cas de fièvre typhoïde que nous signalions la semaine dernière, un seul a été mortel.

Les quartiers les plus éprouvés sont les quartiers de Vauban, de Saint-André et de Fives. Six cent, à ces trois, une trentaine de décès également répartis.

---

35 fr. c'est le prix du joli pardessus réclame sur mesure de la maison Bellenguez, 61, bd de la Liberté, Lille. m.z.30598

Université de Lille. — Institut électrotechnique; Institut de Chimie (Laboratoire de Chimie appliquée). — Rue neu d'entrée. — L'excès d'autre exigé des candidats qui désirent obtenir le Diplôme des Sciences de Lille, soit le *Diplôme d'ingénieur-électricien*, soit le *Diplôme de Chimiste*, sera lieu au siège de la Faculté 19, place Philippe-Lebon, le lundi 19 novembre 1906 à 8 heures du matin. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat jusqu'au samedi 10 novembre inclus. — Pièce à produire : 1° Demande reconnaissance de l'extranéité du pays, ou de tutelle ou cas de minorité. — 2. Acte de naissance.

Cannon : 52 bis, rue Esquermoise. 2.6201

Menus faits locaux. — La police recherche ces jeunes femme, Marie Desmarescaux, demeurant autrefois rue des Sarrazins, 54; qui a décédé chez M. Julien Demarest, rue Magenta, 36, une nuit de la semaine.

— Des malfaiteurs ont arraché, dans la nuit de lundi à mardi, une grille en fonte qui entourait le monument funéraire de la famille Delélique au cimetière de l'Est.

— M. Jules Block, demeurant rue Faidherbe, a été renversé par une voiture alors qu'il passait en vélo, place de Strasbourg. Il a eu le pied droit écrasé.

Etat-Civil

BAPTEMES, Dragées et Boites
E. BRULIN, 48, Rue Nationale, LILLE
2142

Naissances. — Verrinck Raymond, rue de la Justice 20 — Delaistre Pierre, rue des Chats-Bossus 17 — Blondeel Aline, rue d'Ile quarnes 18 — Cabaret Emilienne, rue du Port 86 — Durcot Georgette, place Sébastopol 14 — Delmar Maurice, rue de Tourcoing 48 — Aerts Marcel, rue de la Hellotorie 30 — Vandemme Emilienne, rue Van Dyck, cour Vincent 4.

Décès. — De Spiegeleere Virginie, 50 ans, épouse de Edouard Aerts, cité Baxter 14 — Fées Sophie, 70 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle 104 — Antoine Barthe, 22 ans, célibataire, rue de Gand 80 — Lefendard Auguste, 23 ans, célibataire, rue de la Barre 16 — Donchez Viel, 70 ans, époux de Clémence Descamps, rue Basse 17 — Louse Jeanne, 68 ans, épouse de Eulalie Vanheerwynghelle, cité Rubens 3 — Lalaguillier Angèle, 45 ans, célibataire, rue de Poide 8.

COMMUNICATIONS ET CONVOCATIONS

Société de Gymnastique et d'Instruction militaire « L'Honneur de Lille » (section de Canteleu-Lille). — Une section est spécialement formée à Canteleu, avenue de Dunkerque, 153, avec salle de 20 mètres sur 10 mètres de large. Laquelle section est mise sous la Direction d'un instructeur de l'armée, avec le concours assuré de divers moniteur de gymnastique. Les exercices pour cette section ont commencé le dimanche de chaque semaine. Tout au matériel nécessaire est complet et à la disposition des élèves. Les leçons de gymnastique et de boxe ont commencé le mercredi 24 octobre, de 8 heures du soir. Pour s'inscrire : s'adresser au siège de la section, avenue de Dunkerque 153.

— Nous apprenons qu'un Comité vient de se constituer à Lille pour organiser une Société de préparation des jeunes gens au service des armes à cheval, complément de celle qui existe déjà pour l'arme de l'infanterie.

Les adhésions et des bulletins de souscription pour sociétaires et élèves-cavaliers seront adressés aux personnes qui voudront bien en faire la demande à M. Eugène Villette, lieutenant de réserve au 73e régiment de dragons, 4, rue Jean-Lavasseur, à Lille.

LES SPECTACLES

GRAND THÉATRE MUNICIPAL DE LILLE

Aujourd'hui jeudi 1er novembre, à l'occasion des fêtes de la Toussaint, représentation extraordinaire composée de *La Favorite*, opéra en 4 actes et 5 tableaux, de Vaez et Roger, musique de Donizetti, qui marque le second début à MM. Leroy, baryton, et Brotons, fre basse.

Le spectacle commencera par *Le Tour de Manège* opéra-comique en 1 acte et *Le Bœuf* opérette en 1 acte et 12 tableaux de M. Morel, dans lequelle nos inimitables comiques *Fortinet* et *Lormel* pourront, le fer dans la rôle de Robert, le second Fortinet et de Pipelet, le second Lormel tirer habituelle, que le public lilloise a déjà apprécié à maintes reprises, aussi ne doute que nombreux seront ceux qui voudront venir à cette belle et amusante représentation.

Bureau à 8 h. 1/2, rideau à 8 h.

HIPPODROME LILLOIS

Concert patriotique. — Nous l'avons déjà noté, il y avait foule à l'Hippodrome dimanche soir, pour le concert organisé par la municipalité à l'occasion de l'anniversaire du siège de Lille.

Après l'entrée du général Leboe, escorté par les accents de la *Marseillaise*, les dames de l'Hippodrome réconfortent des vibrantes du grande marche guerrière de Richard, exécutée par la musique de 100 ; c'est ce morceau d'une belle allure martiale, bien mouvementé que les musiciens dirigés par M. Meyeur ont rendu avec beaucoup de brio.

Mlle Gelle, deuxième prix du Conservatoire de Paris, possédée une admirable voix d'un timbre et d'une solidité peu ordinaires ; son interprétation de Rêve d'Elsa a été fort applaudie, de même la façon très artistique dont elle a chanté deux romances de Reynaldo Hahn et de Massenet, nous a laissé une excellente impression, mais non bis, avec l'air de la *Reine de Saba*, qui lui permit d'étaler toutes les ressources de ce remarquable voix de falcon, a surtout porté sur le public.

Succès non moins vif et de très bon aloi pour M. Marteau, dont la voix de basse profonde promet d'notre concitoyen, lauréat du Conservatoire de Paris, du beaux débuts dans les rôles du Marcel des de Cardinal de la *Juive* ; il a chanté avec beaucoup de sentiment un fragment de *Patrie* le Paladilhe.

M. Dessaux, un des meilleurs artistes de notre troupe de drame, a été très heureux en déclamant le poème « Aux Héros de la Ville de Lille ».

N'oublions pas les Orphéonistes-Lillois ; leur interprétation d'une cantate de M. K. Lerm, d'un grand effet sonore, dédiée « à la mémoire de ceux qui sont morts pour la Patrie », a été remarquable comme justesse et netteté de l'articulation des paroles ; le public enthousiasmé leur a fait ces longues ovations. Mais les applaudissements ont redoublé après l'Hymne du Centenaire, à l'Oncle Paul, chanté par M. Meurisse et les chœurs ; l'auteur, si sympathique au public lillois, a été longuement acclamé par le foule présidant que le général Lebon et le Maire de Lille lui offraient leurs félicitations.

A propos que c'est M. Oscar Fasit qui a organisé et dirigé ce magnifique concert, avec cette intelligente activité dont il donne toujours tant de preuves.

On a beaucoup applaudi le chant des Carrefours scolaires du Club Alpin, très heureusement dirigé par chœur classe par le colonel Skilmous, et croyez bien que M. Victor Dubois, des Rosati n'a pas failli à sa tâche de comique, en faisant rire son auditoire à gorge déployée.

Z.

THÉATRE DE L'UNION DE LILLE
147, rue d'Arras

Tournée des Vauteurs (Administrateur artistique : R. Grandille). — Jeudi 1er novembre 1906 (Toussaint). Bureau à 8 heures, rideau à 8 h. 1/4. Unique représentation de l'immense succès *Les Vauteurs*, pièce interdite par la municipalité de Lille, au Grand-Théâtre, le 29 mai 1906 et représentée par les mêmes artistes.

Vendredi, samedi, dimanche matinée et 2 soirées, de M. Albert Fraquet. Le spectacle commencera par *La Peau des ses*, vaudeville en un acte, de M. Courtelline.

Fêtes, Concerts et Bals

Quatuor Lillois. — Le Quatuor Lillois, dont les débuts furent très heureux l'hiver dernier, se propose de reprendre ses intéressantes séances de musique de chambre. Il a, dès à présent, engagé plusieurs artistes de grande valeur : M. Carlos Salzedo, virtuose du piano et de la harpe, qui obtint, au Conservatoire de Paris, le 19 juillet 1904, dans la même journée, les premiers prix de piano et de harpe, tous deux à l'unanimité, fait unique et sans précédent au Conservatoire de Paris. M. le baron d'Eslanger, pianiste-compositeur, qui interprétera ses œuvres ; M. Maurice Dumesnil, pianiste, un des jeunes et brillants premiers prix du Conservatoire de Paris. M. Henri Boullard, l'excellent flûtiste, premier prix du Conservatoire de Paris. M. Albert Périnet, second prix du Quatuor Lillois. M. Edouard Oth, organiste de St-Michel, professeur au Conservatoire, pianiste du Quatuor Lillois.

Pour la partie vocale, il y aura un Quatuor mixte, ce qui sera une innovation à Lille, de l'initiative du dévoué directeur des Orphéonistes Lillois, M. Carpentier.

Le Quatuor Lillois traite composé de MM. E. Caillaut, 1er violon ; Julien Vanslaerte, 2e violon ; A. Baillly, alto ; M. Darcq, violoncelle.

La première séance aura lieu le dimanche 18 novembre, grande salle du Conservatoire, pièce du Concert, à 3 h. 1/2 précises.

Bonneterie Universelle, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, en matinée et en soirée, grand concert : Mlles Rosary, romances ; Bertha, chansonnettes ; Mme Chéron, à voix ; Cybelle, diction privées ; Rennecon, duoscum syncopéris ; MM. Perrier, comique typique ; Marie le bateau, chanteur du genre ; les Chaînes, virtuoses ; Lucienne ; les joyeux Stany, chansonnettes, Rosary, roi des attitudes ; Révenne, pierrot humoriste ; Bonnier, artistes des autres ; Bonnier, comique ; Bertha, chansonnettes ; Cybelle, chansonnettes ; Mlle Chéron, chansonnettes ; Mme Chéron, chansonnettes ; Mme Chéron, chansonnettes ; Mme